

30 janvier 2011

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,
Président de la 65ème Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion de la 16e session ordinaire de l'Assemblée de l'Union
africaine - L'Afrique: un partenaire incontournable dans un monde
global**

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Excellence, Monsieur le Président de la Commission de l'Union africaine,
Honorables Ministres,
Mesdames et Messieurs,

C'est un privilège d'être avec vous aujourd'hui.

En ce début de XXIème siècle, le regard du monde sur l'Afrique change. Cinquante ans après les indépendances, l'Afrique s'affirme, de plus en plus, comme un partenaire incontournable dans notre monde global.

L'Afrique est une force indispensable pour qui veut construire une majorité solide au sein de l'Assemblée générale. L'Union africaine et les organisations sous-régionales sont des moteurs d'intégration et de progrès vers lesquels se tournent les regards lorsque des décisions importantes sont à prendre.

L'économie du continent, aussi, affiche son dynamisme. Plusieurs pays d'Afrique ont été, tout au long de la décennie écoulée, parmi les économies les plus vigoureuses de la planète. Les flux de capitaux vers le continent, notamment les investissements directs, ont bien résisté à la crise, et les flux Sud-Sud continuent à jouer un rôle croissant.

Tous ces éléments positifs ne doivent cependant pas nous cacher que les progrès de l'Afrique, autant politique qu'économique, restent fragiles. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, par exemple, y prend du retard dans certains domaines et dans certains pays. En septembre 2010, lors du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale a clairement réaffirmé son engagement. Il faut maintenant veiller à ce que les paroles se traduisent en actes. L'Assemblée générale va contribuer au suivi sur les OMD par la tenue d'une manifestation spéciale en 2013, mais aussi tout au long de cette session, notamment lors de la plénière consacrée au 'dialogue sur le développement'.

Il est important de s'assurer que l'amélioration des conditions de vie des populations les plus pauvres soit durable. Une plus grande diversification des économies africaines et une plus forte intégration au niveau régional font partie de la solution. Je salue les initiatives du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dans ce sens.

Le potentiel de l'économie africaine est bien là. Mais sa mise en valeur risque d'être entravée par l'instabilité politique, la corruption, ou encore les goulets d'étranglement au niveau des infrastructures. La qualité des institutions et des politiques mises en œuvre au niveau national et régional est déterminante. L'état de droit, le respect des droits de l'homme et des institutions démocratiques sont essentiels à l'émancipation et à la stabilité, facteurs indispensables pour l'accession à la maturité politique et sociale du continent. Pour l'essor économique, la garantie des droits fondamentaux, notamment du droit de propriété, mais aussi la mise en place de structures de marché solides, sont indispensables pour que la société civile puisse s'épanouir et exercer ses droits. C'est une condition aussi pour stimuler les investissements, créer des emplois et accroître la mobilisation des ressources domestiques. Le renforcement des capacités productives sera l'un des aspects traités lors du Sommet des pays les moins avancés à Istanbul en mai prochain. Je souhaite que l'Assemblée générale apporte une contribution à la réflexion et je vais organiser un débat thématique informel en mars à New York sur les conditions favorables au développement du secteur privé dans les pays les moins avancés.

Pour consolider les progrès dans la réduction de la pauvreté, il faut que la croissance économique soit durable et qu'elle ne mette pas en péril, par une utilisation immodérée des ressources, la possibilité de satisfaire les besoins des générations futures. Pour cela, il faut avancer résolument vers une économie verte. Afin de dissiper certaines craintes, je vais organiser, avec l'aide de représentants éminents d'Afrique aussi, un débat thématique informel à New York, en mai, sur ce sujet. Pour moi, l'économie verte n'est pas synonyme de conditionnalité mais bien d'opportunité.

Dans le monde globalisé de ce début de XXIème siècle, les problèmes n'ont plus de passeport. Des stratégies globales sont nécessaires pour répondre à ces défis d'une nature nouvelle. Il faut pour cela un système de gouvernance globale, qui soit efficace, inclusif et représentatif. C'est une priorité thématique de cette 65ème session de l'Assemblée générale et c'est aussi une question d'intérêt prioritaire pour l'Afrique, dont la représentation au sein de groupes informels comme le G20 reste très en deçà de son importance réelle.

A mon sens, la pièce centrale de ce système de gouvernance est incontestablement l'ONU. L'Assemblée générale détient la légitimité par excellence du fait du nombre de ses pays Membres et de son système 'un pays, une voix', qui garantit même aux plus petits d'être entendus.

Mais il y a danger aujourd'hui de plus en plus grand que l'ONU soit marginalisée face à l'émergence d'autres acteurs sur la scène internationale.

Ces nouveaux acteurs sont indéniablement utiles, comme l'a montré la réponse rapide et coordonnée du G20, au lendemain de la crise économique et financière. La question qui se pose est celle de leur représentativité et légitimité. Il faut s'assurer qu'existent les mécanismes appropriés de communication, de consultation et de coopération entre l'ONU et ces acteurs.

C'est dans ce but que j'ai organisé, comme première mesure concrète, des débats informels de l'Assemblée générale avant et après le Sommet du G20 à Séoul pour offrir à tous les États

Membres, qu'ils aient été invités à participer au Sommet de Séoul ou non, la possibilité de s'exprimer.

Je me réjouis que la mise en place de ponts entre la communauté des Nations Unies et le G20 continue cette année avec la présidence française.

Mais l'ONU doit aussi être réformée pour être encore mieux à même de tenir ce rôle central. Je pense notamment à la revitalisation de l'Assemblée générale. Je pense aussi au réexamen du travail du Conseil des droits de l'homme et à la mise en œuvre des recommandations issues du réexamen de la Commission de consolidation de la paix. Mais en particulier, il faut souligner la nécessité d'une réforme du Conseil de Sécurité, afin que cet organe reflète mieux le nouvel ordre mondial. C'est un autre chantier crucial pour l'Afrique. Il s'agit maintenant d'entamer de véritables négociations, qui exigent une attitude constructive, réaliste et flexible de toutes les parties est indispensable au succès des négociations.

Les organisations régionales, l'Union Africaine, mais aussi les organisations sous-régionales, sont un pilier important de la gouvernance globale. La subsidiarité devrait s'appliquer et les problèmes qui peuvent être résolus à l'échelon régional ou sous-régional doivent l'être à ce niveau. Je tiens à souligner le rôle positif que ces acteurs peuvent jouer dans le maintien de la paix ainsi que pour assurer le bon fonctionnement des institutions démocratiques et renforcer la gouvernance politique en Afrique.

Les organisations régionales et sous-régionales sont aussi un élément essentiel de l'opérationnalisation de la 'responsabilité de protéger'. Elles ont un rôle unique pour assister les États Membres à se doter des capacités pour assumer leur responsabilité de protéger leurs citoyens. En dernier ressort, si la communauté internationale doit intervenir, le soutien et la coopération étroite avec les acteurs régionaux et sous-régionaux est indispensable. Je vais organiser, plus tard cette année, un débat thématique à l'Assemblée générale sur ces questions.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Pour affronter les défis globaux et promouvoir les valeurs fondamentales ancrées dans la Charte de l'ONU, il est crucial de pouvoir compter sur le partenaire africain. De leur côté, l'ONU et la communauté internationale doivent répondre à l'appel de l'Afrique. Le rééquilibrage économique, démographique et politique de l'ordre mondial en cours et l'affirmation du continent africain sur la scène internationale font naître de nouveaux espoirs, mais ils s'accompagnent aussi de nouvelles responsabilités pour les uns et pour les autres.